

Logis Abbatial - Réunion publique

À voir le nombre de personnes présentes lors de la réunion publique du 18 novembre concernant le projet, nous mesurons l'intérêt que porte le saint-savinois sur le devenir du logis. Rehaussée par la présence de France 5 en tournage sur Saint-Savin pour une émission diffusée en début d'année, cette soirée fut l'occasion d'apporter bon nombre d'éclaircissements. En effet, l'arrêt du chantier depuis plusieurs mois a suscité bien des interrogations. Aujourd'hui, l'avenir s'éclaircit et ce projet va pouvoir aller à son terme. Nous étions en attente de l'engagement de la Caisse des Dépôts - prêt à taux zéro - remboursé par l'utilisateur soit un loyer annuel de 60 000 €. Dans un an à pareille époque, nous espérons fêter la nouvelle année dans



ce lieu qui fût la propriété et la résidence de Léon Edoux, qu'il aménagea en lui donnant son aspect actuel et dans lequel il installa un ascenseur hydraulique, création et invention de ce grand industriel, dont il équipa notamment la Tour Eiffel lors de l'Exposition Universelle de Paris en 1889.



Une NOUVELLE communauté de communes est constituée à partir du 1^{er} janvier 2017 à partir de la fusion de la CCM et de la CCL et quelques communes voisines, soit 55 communes regroupées :

Montmorillonnais : Adriers • Antigny • Asnières sur Blour • Availles-Limouzine • Béthines • Bourg-Archambault • Brigueil-Le-Chantre • Coulonges • Haims • Journet • La Trimouille • Jouhet • Lathus-St-Rémy • Le Vigeant • Liglet • L'isle-Jourdain • Luchapt • Mauprévoir • Millac • Montmorillon • Moulismes • Moussac-Sur-Vienne • Mouterre-Sur-Blourde • Nalliers • Nérignac • Pindray • Plaisance • Pressac • Queaux • Saulgé • Saint-Germain • Saint-Savin • Saint-Léomer • Saint-Martin-l'Ars • Thollet • Usson du Poitou • Villemort • **Lussacois :** Bouresse • Civaux • Goux • Lussac-les-Châteaux • Lhommaizé • Mazerolles • Persac • Saint-Laurent-de-Jourdes • Sillars • Verrières • **Chauvinois :** Fleix • La Chapelle-Viviers • Lauthiers • Leignes-sur-Fontaine • Paizay-Le-Sec • Valdivienne • **Val de Gartempe et Creuse :** La Bussière • Saint-Pierre-de-Maillé •

Elle prend le nom de "**Communauté de Communes Vienne et Gartempe**".

La Communauté de communes a pour objet d'associer les communes au sein d'un espace de solidarité, notamment financière, en vue de l'élaboration de projets communs de développement et d'aménagement de l'espace. La Communauté de Communes exerce, en application de ses statuts, les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives qu'elle a choisies. Site à consulter : www.ambition55.fr



ÉDITO

À l'occasion de cette nouvelle année, une nouvelle organisation territoriale va voir le jour, l'intercommunalité s'agrandit avec la fusion du lussacois et la venue des communes voisines (Fleix, Leignes-sur-Fontaine, La Chapelle-Viviers, Paizay-le-Sec, Valdivienne venant du Chauvinois et Saint-Pierre-de-Maillé et La Bussière de la Communauté du Val de Gartempe et Creuse). L'ensemble de ces communes ont délibérément fait le choix de la ruralité plutôt que le rapprochement vers les communautés d'agglos de Poitiers et Châtelleraut.

Une nouvelle gouvernance sera installée dès début janvier. Ce sera dorénavant une collectivité de 55 communes qui devra mettre en place un véritable projet de territoire afin d'affronter les difficultés à venir et surtout harmoniser les aménagements du territoire en s'appuyant sur l'existant afin de préserver la vie dans notre ruralité. Et sans vouloir être pessimiste, je pense que c'est dans cette démarche que réside toute la difficulté de la tâche qui attend la nouvelle gouvernance.

Pour ce qui nous touche de plus près je dirai, enfin !!! cette nouvelle année sera l'occasion de voir la restauration du logis se réaliser. Cinq années de "palabres" pour arriver à nos fins. Conjuguée avec le projet du développement de l'Abbaye en partenariat avec Universcience, nous allons enfin pouvoir passer à autre chose et gageons que ce développement axé sur le tourisme permette à nos commerces et nos services sur le territoire de voir l'avenir plus sereinement.

Réjouissons nous également d'avoir vu cette année la reprise de bon nombre de commerces et début janvier 2017 le redémarrage de l'usine Paulin-Socam sous une nouvelle identité : "A.M.C.P.". Souhaitons à M. Normand, son directeur, tous nos vœux de réussite (voir article joint).

En ces temps où l'avenir est incertain, tous nos efforts doivent continuer à aller dans ce sens, se battre pour préserver l'essentiel : nos acteurs économiques et nos services publics. Beaucoup de maires, de conseillers dans le département ont démissionné depuis les dernières élections, preuve de la difficulté de la tâche que vous nous avez confiée.

Je vous l'avoue, à lire quelque fois certains propos, l'envie de rentrer chez soi et de prendre soin de sa santé passe par la tête. Mais rassurez-vous, ce n'est pas dans mon tempérament et je continuerai, selon les moyens qui nous seront alloués, à œuvrer pour la collectivité.

2017 sera l'année des promesses électorales, espérons qu'elle soit surtout une année de sortie de crise, c'est un vœu que je formule et auquel j'ajoute pour vous et vos proches, une année de bonheur, de santé et de réussite.

Le Maire, Jean-Marie Rousse

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA COMMUNE

GENDARMERIE

Réalisation des travaux suite aux expertises sur les habitations avec renforcement par des équerres en bois sous les appentis de toit et remplacement des lames de bardage défectueuses. Ces travaux sont pris en charge par l'assurance maîtrise d'ouvrage qu'avait prise la commune.

GYMNASE

La mise en accessibilité de l'allée du gymnase a été réalisée par nos services techniques en enrobé à froid, les matériaux et location de matériel sont pris en charge par le syndicat du Collège.

STADE DE FOOTBALL

Suite à l'incendie déclaré à l'intérieur d'un mât d'éclairage et au passage d'experts, le remplacement du faisceau électrique et ses composants avec la mise en conformité de cet éclairage sont réalisés par Sorégies qui assure la maintenance du site par convention. L'assurance prend en charge une partie des travaux en appliquant sur le devis la décote liée à la vétusté ; le reste sera financé par Saint-Savin et Saint-Germain.

ÉCOLES

Passage de la connexion internet de l'école primaire en VDSL avec Livebox Pro pour une meilleure utilisation avec un débit supérieur à l'ADSL (jusqu'à 50 Mo).

RÉSIDENCE "RIVES DE LA GARTEMPE"

Un dossier pour remédier aux problèmes de stores électriques est ouvert avec Logiparc, ceux-ci tombent en panne et se bloquent, certains ne fonctionnant plus depuis de longs mois malgré la visite d'experts. Une entreprise va intervenir pour normaliser cette situation, le litige sera traité ensuite par Logiparc.

TABLEAU ÉLECTRIQUE DE L'ÉGLISE

Accident ou vandalisme ? Le tableau électrique d'arrivée du courant triphasé de Sorégies (distributeurs à coupe circuit prin-

cipal individuel "CCPI"), dans l'impasse de l'église, a été trouvé ouvert avec le fusible du fil Neutre enlevé. L'intervention dans un coffret de ce type (plombé ou non) est totalement interdite, et réservée aux intervenants Sorégies : matériels sous la NFC 14-100. La conséquence de cet acte (volontaire ou involontaire) est la surtension générée sur l'alimentation des appareils alimentés par les phases et le système d'alimentation de l'horloge et des cloches, ainsi que des lampes ont grillé. Ce préjudice est important, tant sur le service apporté que sur les dépenses de fonctionnement de la commune (devis estimé à 3500€ pour les cloches et l'horloge). Une plainte a été déposée.

ÉGLISE

Les travaux d'étanchéité de la toiture au-dessus de l'entrée de l'église ont été réalisés début décembre.

PIGEONS

Les bâtiments sont la proie des fientes de pigeons, très nombreux autour de l'abbaye. Nous recherchons une solution, à budget convenable, pour arrêter cette nuisance en sollicitant des entreprises spécialisées dans la capture ainsi que la collaboration de la coopérative agricole car les pigeons s'alimentent au silo.

TRAVAUX PLACE DE LA LIBÉRATION

Le chantier de mise à niveau du réseau d'alimentation d'eau, autour de la place de la Libération, réalisé par "Eaux de Vienne" débutera le lundi 30 janvier 2017, devant la Mairie.

L'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) assistera, à titre préventif, à l'exécution des travaux de génie civil réalisés par l'entreprise mandatée par Eaux de Vienne-Siveer. Le chantier durera plusieurs semaines mais chaque tronçon de voie sera réalisé individuellement pour limiter l'incidence sur la circulation autour de la place. Une signalétique dédiée sera mise en place.

FÉLICITATIONS

à Claude Mallet, en contrat CAE à la mairie, qui a obtenu son permis E (conduite de remorques de plus de 750 kg) suite à une formation.

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

Le bilan des activités périscolaires pour l'année 2015/2016, laisse apparaître un déficit pour notre commune de 5055 euros.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, nous avons pris la décision en janvier 2013 de mettre en place des activités gratuites pour l'ensemble des enfants de nos deux écoles. En connaissance de cause, nous savions que les subventions allouées par l'Etat et la CAF ne couvriraient pas les dépenses engagées. En tant qu'élus nous avons fait un choix politique : permettre à tous les enfants, quelque soit leur origine sociale, d'avoir accès à la culture, aux sports et aux loisirs. Nous pouvons dire aujourd'hui que l'objectif que nous nous étions fixé est en train de se réaliser. En effet, la participation aux différentes activités programmées a atteint 95% sur toute l'année scolaire.

L'encadrement, en grande majorité, est assuré par des intervenants diplômés à l'exception de trois bénévoles qui méritent nos remerciements. Les activités proposées sont variées et de qualité : art visuel, calligraphie, art thérapie, art plastique, art graphique, coloriage, musique, guitare, tennis de table, tennis, conte, expression corporelle, ateliers EPCC, découverte des métiers.

Arrivé à son terme en juin 2016, le PEDT, validé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et le Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale (DASEN), a été renouvelé pour trois ans.

CAMPING DU MOULIN DE LA GASSOTTE

Le camping est passé d'une gestion communale à une gestion privée.

Angélique et Anthony LEFEUVRE sont les nouveaux propriétaires du camping du Moulin de la Gassotte depuis le 15 décembre 2016.



"Nous sommes originaires de Vendée où sont nés nos deux enfants de 10 et 12 ans. Nous avons eu un coup de cœur pour le camping municipal de Saint-Savin avec un cadre exceptionnel et un bourg

dynamique, sans oublier l'attractivité touristique que représentent l'abbaye et les communes environnantes.

Nous allons effectuer des travaux d'accessibilité et de modernisation afin de pouvoir reclasser le camping et obtenir des labels (tourisme&handicap, écolabel européen, qualité Vienne, qualité rando, ...).

Nous souhaitons également développer le camping en élargissant la période d'ouverture, en installant des hébergements (tentes lodges, insolites, ...) en gardant un esprit nature.

Nous serons présents dans certains guides (ACSI, FFCC...), notre site internet est en cours de création, en attendant vous pouvez suivre nos actualités sur facebook : www.facebook.com/campingsaintsavin



Dorénavant, vous comprendrez que, pour des raisons de sécurité mais aussi pour garantir la tranquillité de nos campeurs, l'accès au camping est réservé à notre clientèle (aire de vidange, aire de jeux, ...).

La borne à verres restera à la disposition des habitants, mais elle va être déplacée à l'entrée du camping, elle sera ainsi plus facile d'accès pour tout le monde."

Comité de Jumelage

Le 27 septembre un groupe de nos amis d'Heusenstamm (Allemagne), a fait escale à Saint-Savin sur le parcours d'un voyage dans notre région. Après une visite de l'Abbaye et une sympathique réception par la municipalité, le comité de jumelage a organisé une rencontre / buffet sur l'aire de loisirs de Saint-Germain, à la satisfaction générale de tous les participants.

À leur tour, une vingtaine d'adhérents du comité de jumelage se sont rendus, début décembre, au traditionnel marché de la Saint-Nicolas à Heusenstamm pour y vendre nos produits locaux, promouvoir notre riche patrimoine local, et vivre pleinement cette fête traditionnelle de la culture Allemande. Une excellente météo, la forte fréquentation de ce marché, des animations pour tous les goûts, ont largement contribué à la belle réussite de cet événement !

Une cérémonie officielle, à laquelle participaient des représentants de toutes les villes jumelles, a été organisée pour marquer, en toute

convivialité, le 25^e anniversaire de cet engagement avec Heusenstamm et Malle (Belgique), cette dernière étant également jumelée avec l'ex-canton de Saint-Savin depuis 55 ans.



Nous aimerions toutefois faire profiter plus largement la population locale de cette "Saint-Nicolas", une dizaine de places étant restées inoccupées ! Gageons que nous ferons le plein pour l'édition 2017 ...

Nous allons maintenant préparer un autre événement devenu traditionnel : la fête du jardin, qui se tiendra dans la salle du boulodrome multi-activités de Saint-Germain le samedi 11

mars 2017. Cette activité, organisée en partenariat avec la MJC « la Vigne aux Moines » sera destinée à compléter le financement d'un voyage de 18 jeunes du collège, qui se rendront à Heusenstamm pour une rencontre d'autres jeunes des 4 villes jumelles dans le courant du mois de juillet 2017. En 2018, tous ces jeunes se retrouveront sur nos terres, car nous aurons la charge, à notre tour, d'organiser ce rassemblement de jeunes, essentiel pour assurer la pérennité de ces jumelages.

En parallèle, nos amis allemands organiseront en juillet 2017, la non moins traditionnelle randonnée du jumelage qui se tiendra à Heusenstamm.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour partager la convivialité et l'esprit de l'Europe des peuples qui nous anime. (Assemblée Générale le 25 février 2017 à 18h00, salle des fêtes d'Antigny).

Mail : comitéjumelage.saintsavin@gmail.com

MJC, "La Vigne Aux Moines"

Avec la MJC, agissons les clichés ...

Devenir le parent d'élève de son enfant, mais où est le mode d'emploi ? Le cauchemar des devoirs, l'angoisse des évaluations, les prises de bec le soir, le matin avant/après l'école, les parents sous pression... Stop !!! Enfants et parents, venez partager, rire, ressentir, regarder, comprendre et déculpabiliser des expériences que vous vivez avec votre enfant dans son parcours scolaire... avec Valentine Chambet, comédienne et Charlotte, animatrice, les *mercredis 25 janvier, 29 mars, 12 avril et 17 mai 2017 de 18h30 à 19h30, à l'Espace Chambet de Saint-Germain. Gratuit.*

À la demande du collège, la MJC a animé un jeu "Si le monde était un village". Une quarantaine de collégiens, volontaires, y ont participé. Ils se sont exprimés sur leur perception des inégalités dans le monde, notamment sur les questions de l'accès à l'eau potable, aux soins, à la démographie, au nombre de pays en guerre...

Musclons nos savoirs...

Avec le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), enfants, venez profiter d'un lieu où retrouver d'autres enfants et peut-être vos parents, pour partager des instants agréables : jeux, goûters, activités. Au CLAS on fait les devoirs, on revoit des leçons et on s'amuse. On prend du plaisir, on ne t'oblige pas, on fait avec toi.

Tous les mercredis de 14h30 à 16h30, à la Bibliothèque de l'école de Saint-Germain.

Avec l'atelier Mémoire spécial seniors, les participants jouent avec leurs mémoires, conversent, se remuent les méninges dans la bonne humeur...

Programmé tous les quinze jours, le vendredi de 14 h à 16 h à la maison des associations de Saint-Savin et ce jusqu'en juin 2017.

Encourageons l'Initiative et Essayons la Mobilité...

Cet été, près de 20 jeunes (de 14 à 16 ans) iront à la rencontre de jeunes allemands, anglais, belges à Heusenstamm en Allemagne. Ils ont 9 mois pour organiser ce voyage. Forts de leurs expériences passées en Belgique (2015), en Angleterre (2016), ils s'activent... un outil collaboratif est créé (via facebook), des responsables sont nommés suivant des postes (messagère, facebook, transport...). Les membres de la MJC, avec le comité de jumelages et les parents restent attentifs à leur demande, leur besoin, pour les aider à vivre sereinement cette belle aventure.

La Junior Association "Jeunes Créateurs de Loisirs", composée de 8 jeunes âgés de 11 à 14 ans organise sa 1^{ère} sortie au Futuroscope le Samedi 17 décembre 2016.

Une première très excitante et prometteuse : 33 collégiens se sont inscrits !

Rappelons :

Les 3 musiciens et chanteurs pétillants de la Cie Tête de Linotte ont fait danser une cinquantaine d'enfants et parents, venus pour



certains du sud de la Vienne, lors du Concert Bal "Pirouettes et Balivernes" le 12 novembre à Saint-Germain. Remercions de nouveau le Conseil Départemental pour son soutien à la diffusion de spectacles vivants sur nos territoires.

Près de 60 personnes sont venues en famille résoudre le mystère du 9^e tableau... un jeu participatif animé avec brio par 14 figurants (12 jeunes, 2 adultes) – direction d'acteurs détonante de Valentine Chambet, comédienne – un scénario rocambolesque écrit par Charlotte, animatrice de la MJC. Pas besoin de décor, les espaces de jeux à l'Abbaye ont créé l'ambiance d'intrigue ; merci encore à l'EPCC pour leur mise à disposition.

Pour retrouver le programme des animations de la MJC, rendez vous sur : mjc-vam.fr

Angéline HERPIN
MJC La Vigne Aux Moines
52 place de la Libération
86310 Saint-Savin
Tél : 07.50.20.64.65
E-mail : animstsavin@yahoo.fr



LES SAPEURS-POMPIERS EN GRÈCE

Fin septembre, sous l'égide de l'amicale des Sapeurs-Pompiers, un groupe de 55 personnes s'est posé à Athènes, avant de passer le canal de Corinthe pour se rendre près d'Ermioni, au sud du Péloponnèse.

Pendant ce séjour d'une semaine dans un hôtel de grand confort du groupe de Marmara, chacun a pu, suivant sa volonté, visiter les îles d'Hydra, Poros, parcourir l'Argoline et le fameux théâtre d'Epidaure, se rendre à Athènes, ou tout simplement profiter des piscines et de la mer, attenantes à l'hôtel. Un dernier passage par le marché d'Ermioni avant le départ, a permis à chacun de compléter les valises et la tête, de superbes souvenirs de ce séjour.



Se faire aider chez soi avec JOB'Services

Association intervenant sur votre commune JOB' Services peut répondre à vos besoins en vous proposant de l'aide en :

- Entretien de la maison
- Entretien du jardin
- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Petits bricolage

Tél. 05.49.91.37.17
 Mail ai@jobservices86.fr
 Site www.job86.fr
 Facebook @jobservices86
 Adresse : 1, rue Fontaine des miracles
 86500 Montmorillon

L'eau du robinet et moi...



Je grandis avec les eaux de la Vienne

L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé. Adaptée à une consommation quotidienne, elle est naturellement équilibrée en minéraux et en oligo-éléments. Elle est soumise à de multiples analyses depuis son origine jusqu'aux domiciles des usagers.

Bon à savoir : Le chlore est utilisé pour garantir la qualité de l'eau durant son transport dans les canalisations. Pour faire disparaître l'éventuel goût de chlore, remplissez une carafe une heure ou deux avant de passer à table et placez-la au réfrigérateur.

J'économise avec les eaux de la Vienne

L'eau du robinet coûte 100 à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille. 80% du coût d'une bouteille d'eau à l'achat est consacré à l'emballage et à la commercialisation.

Eau du robinet : approximativement 0,0018 € le litre.

Eau en bouteille : à partir de 0,17 € le litre.

Je respecte la nature avec les eaux de la Vienne

L'eau du robinet est plus écologique que l'eau en bouteille. La boire permet d'économiser environ 10 kg de déchets d'emballage par an et par personne. Disponible 24 h sur 24, au domicile des usagers, elle ne nécessite pas de transport motorisé.

Rendez-vous sur www.eauxdeviennne.fr

Des infos en ligne pour tous

Sur www.eauxdeviennne.fr, un accès usagers est destiné aux particuliers et aux professionnels. Des informations pratiques y sont délivrées, notamment sur le paiement de la facture, le transfert d'abonnement ou la protection du compteur. Un récapitulatif des démarches à entreprendre pour réaliser ou réhabiliter un assainissement non collectif y est également disponible. Des formulaires sont téléchargeables, à retourner complétés à Eaux de Vienne-Siveer. Un espace Environnement, à l'attention des petits et des grands, explique le cycle de l'eau, la production de l'eau du robinet et propose un quiz ludique.

Nouveau : Découvrez les nouveaux règlements de service depuis l'espace Téléchargement > Documents officiels. Ils présentent les prestations d'Eaux de Vienne-Siveer en eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif. Les obligations du syndicat et les responsabilités des usagers y sont renseignées.

Créer votre espace abonné

Aller en page d'accueil de <http://www.eauxdeviennne.fr> avec le numéro d'une de vos factures et votre référence abonné. Pour créer votre compte personnel sécurisé, cliquer sur l'onglet « Je me connecte à mon espace abonné » pour visualiser vos factures, payer en ligne, mettre à jour vos coordonnées... Ce service est également disponible depuis un smartphone.

Connaitre vos droits Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez écrire à : Eaux de Vienne - Siveer - CIL - 55, rue de Bonneuil Matours - 86 000 Poitiers ou ci@eauxdeviennne.fr. Toute demande doit être accompagnée d'un justificatif d'identité.

Contact : Les coordonnées du centre d'exploitation auquel vous êtes rattaché et les moyens pour le joindre figurent sur votre facture d'eau et d'assainissement.



La Mission Locale, un service pour les jeunes

La Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne est une structure qui informe, oriente et accompagne des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leurs démarches d'insertion professionnelle et répond à leurs questions sur des thèmes tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité...

Chaque jeune peut bénéficier de conseils personnalisés pour définir son projet professionnel et mettre en place toutes les étapes nécessaires à sa réalisation.

En 2015, 2026 personnes ont été accompagnées par la Mission Locale sur l'ensemble de son territoire.

Zoom sur la Garantie Jeunes*

La Garantie Jeunes vise à accompagner les jeunes de 18 à 26 ans vers l'autonomie.

C'est un contrat réciproque d'engagements d'un an entre un jeune et la Mission Locale.

Il débute par un parcours d'accompagnement collectif avec une présence quotidienne renforcée à la Mission Locale.

Le jeune participe à différents ateliers lui permettant de travailler son autonomie dans les actes de la vie quotidienne (démarches administratives, transport, logement...), l'incitant à se mettre en action (valoriser ses compétences...) et à développer sa culture professionnelle.

Dans le cadre de son parcours, 3 formations sont également assurées (habilitation électrique, Sauveteur Secouriste du Travail, Gestes et Postures).

Chaque jeune perçoit une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 470€ pour sécuriser son quotidien et l'aider à se projeter dans un avenir professionnel en favorisant des expériences en milieu de travail.

Si vous êtes intéressé(e), prenez contact avec la Mission Locale pour vérifier votre éligibilité.

*Dispositif financé par l'Etat

Coordonnées de la Mission Locale : Pays Montmorillonnais

MONTMORILLON
 Maison des Services : 6 Rue Daniel Cormier - 86500 Montmorillon - 05 49 91 56 83

LUSSAC LES CHÂTEAUX
 6 Avenue du Recteur Pineau - 86320 Lussac Les Châteaux - 05 49 91 97 59

AVAILLES LIMOUZINE, LA TRIMOUILLE, SAINT-SAVIN : renseignements au 05 49 91 56 83
L'ISLE JOURDAIN : renseignements au 05 49 87 39 67



ESN/SO - CSN POITIERS

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne sur le site www.mon-servicepublic.fr/le-recensement-citoyen-en-ligne

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans 1/2, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet :

L'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

www.defense.gouv.fr/jdc



www.defense.gouv.fr/jdc

Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers

Mail csn-poitiers.jdc.fct@intra.def.gouv.fr

Téléphone 05.49.00.24.69

Courrier
 Centre du Service National de Poitiers
 Quartier Aboville - BP 90647
 86023 POITIERS CEDEX



Office de Tourisme

Bilan positif pour l'Office de Tourisme

En 2016, le nombre de visiteurs accueillis aura été en légère augmentation... Ce n'est pas moins de 6500 personnes qui en ont franchi les portes pour, essentiellement, avoir des informations concernant l'Abbaye, mais aussi des renseignements pour partir à la découverte de notre commune, pour y dormir et également s'y restaurer. L'Office de Tourisme invite tous ses adhérents à participer à son Assemblée Générale qui se déroulera le mardi 17 janvier à 15h, cette réunion sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui devra aboutir à la dissolution de l'Association.

Rappel : la présence de chacun des adhérents est indispensable, s'ils ne peuvent pas y assister, ils peuvent tout à fait s'y faire représenter par un mandataire.



À partir de 2017, le pilotage des missions assumées par l'Office de Tourisme de Saint-Savin sera de la compétence de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe. Des informations plus détaillées seront présentées lors de l'Assemblée Générale.

Tous les membres de l'Office de Tourisme ainsi que Sabrina Michau, conseillère en séjour, vous présentent leurs meilleurs vœux pour la Nouvelle Année.

Tél. 05 49 48 11 00 - e-mail : officetourisme.saint-savin@orange.fr - Site - www.saintsavin.com

Website : www.savinenglish.com - Profil Fbk : Sabrina OT Saint-Savin - Page Fbk : OFFICE DE TOURISME SAINT SAVIN (86)

Instagram : otsaintsavin - Flickr : Office de tourisme Saint-Savin - Pinterest : OT Saint-Savin

ER Art Contemporain

Le catalogue de l'événement artistique "FAMILLES", qui a eu lieu cet été à Saint-Savin, vient de sortir !



Celui-ci a été réalisé par les Amis de la Galerie ER. Une belle occasion de revoir, en images, les artistes exposés à la Galerie ER et la résidence d'artistes durant toute la période estivale 2016.

Actuellement en vente à l'office de tourisme (8€) + d'infos à : lesamisdelagalerieser@gmail.com ou info@emmanuellesrousse.com

PHOTO DÉDICACE



Le 16 décembre 2016, à la Maison des Associations, l'écrivaine Agnès Piveteau, demeurant à Antigny, a présenté aux nombreuses personnes présentes son roman

"Les pas de Florestine" édité par les Editions Antya situées à Descartes (37). Elle écrit depuis l'âge de 10 ans, des histoires, des chansons et plus tard des poèmes. Son premier livre édité chez Velours est un recueil de poésies. Agnès confie : "Les pas de Florestine sont en accord avec ceux de mon arrière-grand-mère, comme si elle vivait en moi. Les prénoms anciens sont pour moi les plus beaux".

"Il y a deux ans, j'ai commencé une autobiographie, et suite

CASSSG - Football

CA Saint-Savin/Saint-Germain Coupe de France

Saison 2016-2017

Tout comme la saison dernière, le CA Saint-Savin/Saint-Germain a de nouveau réalisé un très beau parcours en **Coupe de France**, puisqu'il a atteint le 6^e tour après avoir notamment éliminé **Châtellerault** (division d'Honneur) et **Bressuire** (CFA 2).

Il a été éliminé au 6^e tour face à l'équipe fanion de **Limoges** (CFA2) devant un public très nombreux, près de 900 personnes sur le stade Municipal François Prat de Saint-Savin. À ce niveau de la compétition, seules 2 équipes de la Vienne étaient encore présentes : le **Stade Poitevin** et le **CA Saint-Savin/Saint-Germain** !...

La presse régionale n'a pas manqué, à travers plusieurs articles, de relater ce parcours exceptionnel, ce qui est très flatteur pour le club et les communes qu'il représente.

EPCC - Abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe et Vallée des Fresques 4^e trimestre 2016

Le mois de décembre a commencé avec un beau cadeau de Noël pour l'équipe de l'abbaye, les Saint-savinois et le grand public, avec la diffusion sur France 3, le 12 décembre, du documentaire "Le Triomphe des images", tourné au mois de juin dans l'église abbatiale. Certains d'entre nous ont également eu la chance de le découvrir sur grand écran lors des deux avant-premières organisées à Montmorillon et à Poitiers.

La fin de l'année sera également marquée par une étape décisive : le rendu de l'étude de faisabilité commandée à Universcience, concernant le projet de développement de l'abbaye. Les résultats de l'étude seront présentés le 22 décembre. Ils concerneront à la fois les nouvelles installations muséographiques liées aux trois axes thématiques retenus (la sérénité, l'universalité et l'innovation) mais également le plan de financement du projet et un planning prévisionnel de sa mise en œuvre. Les conclusions de l'étude seront présentées lors d'une réunion publique en début d'année 2017. La dernière réunion d'information avait rassemblé plusieurs dizaines de personnes



curieuses et concernées par l'avenir de l'abbaye. L'intérêt suscité par ce nouveau projet est un vrai moteur pour toute l'équipe, et nous vous en remercions.

Pour fêter la fin de l'année, le Chœur d'enfants de Figaro nous a fait redécouvrir des chants de Noël dans le réfectoire le dimanche 18 décembre. Nous remercions les très nombreux spectateurs présents à ce concert de clôture d'une année riche en spectacles et en animations, avant de se projeter vers un avenir plein de promesses et d'ambitions pour un site que nous voulons tous voir grandir et rayonner toujours davantage.

Toute l'équipe de l'abbaye vous souhaite de très belles et heureuses fêtes de fin d'année !

à un décès, le prénom de mon aïeule s'est imposé dans mes rêves, une vision naturelle à mon regard. J'ai repris mon manuscrit pour le mettre à la troisième personne, comme si c'était son histoire et surtout sa vie".

Le roman "Les pas de Florestine" est en vente chez P. Caillault, tabacpresse, 2 rue de la République à St-Savin, (05 49 48 76 66), auprès d'Agnès Piveteau, elle-même : pivagnes@bbox.fr et sur le site : www.antya.fr (ou voir page facebook).



Civisme et savoir-vivre

Vandalisme et dégradations du bien public

Nous déplorons les actions de dégradation ou de vandalisme dans notre commune, à savoir un tableau de la Sorégies qui a détruit le bon fonctionnement des cloches, de l'horloge (devis de 3500 euros), de nombreuses lampes dans l'abbatiale; à déplorer également le vol d'extincteurs et la casse de jardinières devant le Crédit agricole ou rue Bréjeard (situations dans lesquelles les auteurs ne laissent évidemment pas leur adresse). Ces incivilités engendrent des dépenses supplémentaires pour notre commune, donc pour nous les contribuables.

Rappel : règles de stationnement

Malgré les remarques faites dans de précédents bulletins, de nombreux automobilistes continuent de stationner à contre-sens de la circulation, devant le Crédit Agricole, zone interdite au stationnement, malgré un marquage jaune au sol sur le trottoir et un panneau interdisant de stationner (transport de fonds), obligeant ainsi les automobilistes venant en sens inverse à franchir la ligne blanche. Ce type de stationnement constitue une contravention de 4^e classe et est passible d'une amende de 135 euros (article R 417 du Code de la route). En outre, vous risquez l'immobilisation de votre véhicule et la mise en fourrière.



BANQUE ALIMENTAIRE

31 familles bénéficient de la banque alimentaire chaque quatrième mercredi du mois. La distribution a lieu de 14 heures à 15 heures au centre technique de Saint-Germain pour les bénéficiaires de Saint-Germain, Saint-Savin, Nalliers, Antigny et Béthines. Pour ouvrir les droits, les personnes doivent s'adresser à l'Assistante sociale de leur commune. Les 25 et 26 novembre 2016 a eu lieu la collecte alimentaire. Nous avons récolté 71 kg 750 de denrées. Nous remercions le magasin 8 à Huit de Saint-Savin pour son soutien logistique et les personnes généreuses. Faute de bénévoles, nous n'avons pas pu être présents à Intermarché. C'est bien dommage !

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Savin met à la disposition des personnes qui le souhaitent le portage à domicile de repas équilibrés : potage, hors-d'œuvre, viande ou poisson, légumes, salade, fromage et dessert. La livraison a lieu du lundi au vendredi (sauf jours fériés) entre 10 h et 12 h. Toute personne peut commander un repas occasionnellement pour raison personnelle.

Renseignements à la mairie au
05 49 48 00 46

Recensement de la population de notre commune en janvier 2017.

Deux personnes, agents recenseurs ont été recrutées par la mairie de Saint-Savin pour effectuer ce travail, Mesdames **Caroline RANGER** et **Sylvie DUVAL**. Elles seront munies d'une carte d'agent recenseur (ci-dessous). Elles seules sont habilitées à vous contacter.

RAPPEL : Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'informatique et des Libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.



AGENDA

LES VŒUX DU MAIRE AURONT LIEU LE JEUDI 5 JANVIER 2017 À 18 H 30, AU RÉFECTOIRE DE L'ABBAYE

- samedi 11 mars Fête du jardin, par le Comité de Jumelage, au boudodrome de Saint-Germain.
- vendredi 17 mars Concert au Pass'Temps, groupe Musique Irlandaise traditionnelle Gwen K syndicat, 20 h.
- samedi 25 mars Dîner-Concert Gartempe Blues Festival, "Leburn Maddox et Tim Mitchell", salle des fêtes de Saint-Germain, 20 h.
- samedi 1^{er} avril Carnaval Intercommunal, thème : Magie et Sorcellerie.
- chaque premier samedi du mois Repas à thème, bar restaurant Le Saint-Savin

Conférences du Centre Cantonal Culturel

- vendredi 13 janvier "Voyages, voyages", Club Photo "Grand'Angles", Jacky Bachelier, Rémy Berthon.
- vendredi 3 février "Les chansons de la Libération", Jean-Marie Augustin, historien du droit, Université de Poitiers.
- vendredi 10 mars "La machine à calculer de Pascal", Didier Martineau, Pr agrégé de mathématiques, Villemort.

voir renseignements complémentaires et autres animations sur le site de l'Office de Tourisme : www.saintsavin.com.

CREATION D'ENTREPRISE "AMCP"

Nous sommes heureux d'annoncer la création de la société nouvelle : "A.M.C.P." sur notre commune.

L'année 2017 démarre avec l'ouverture de l'établissement de la société AÉRONAUTIQUE MÉCANIQUE CHAUDONNERIE PRÉCISION sur SAINT-SAVIN.

Le site de production situé zone artisanale dite La Croix de Pierre fabrique des pièces mécaniques pour les secteurs porteurs aéronautique, défense et spatial.

Cette implantation a été possible grâce à la mobilisation de M. le Maire Jean-Marie ROUSSE, Président de la Commission Économique de la CCM, qui a soutenu le créateur d'entreprise Florent NORMAND afin que ce projet qui permet d'ouvrir la création d'emplois voie le jour sur la commune.

Cette création de société redynamisant le secteur industriel de Saint-Savin a reçu un avis favorable des collectivités locales et de la région.

AMCP recrute des salariés dont des apprentis et des jeunes motivés qui seront formés dans les métiers de la mécanique (tournage, fraisage, chaudronnerie). (Transmettre CV et lettre de motivation)

Florent NORMAND, PDG de AMCP
Tél. 09.86.45.24.14 Mob. 06.13.73.03.90
contact@orangeamcpsas.com

CAMPING DU MOULIN DE LA GASSOTTE

Bienvenue aux nouveaux propriétaires du camping, Angélique et Anthony LEFEUVRE (voir article page 2). Tél. 05 49 48 18 02

RÉOUVERTURE DE LA PHARMACIE

A la satisfaction générale la pharmacie Pineau rouvrira ses portes le 3 janvier 2017.

HORAIRE OUVERTURE BUREAU DE POSTE

mardi au vendredi 9h à 12h15 et 13h30 à 16h
samedi matin 9h à 12h

Fermeture le lundi

HORAIRE DÉCHÈTERIE

Période hivernale (octobre à avril)
9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Période estivale (mai à septembre)
8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h00

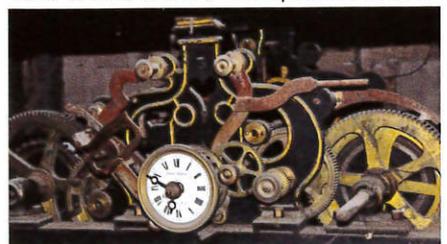
Toute l'année : Fermeture le mardi

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

sur rendez-vous le jeudi matin à partir du 14 février 2017 (maison de la solidarité de Chauvigny, 05 49 46 41 56).

La photo insolite

Où se trouve cette belle mécanique, à Saint-Savin ?



Solution du n° 40 : Un des motifs symboliques que l'on peut voir sur la grande Croix du mur nord du transept.